

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA GAZETTE

DES

Familles Canadiennes

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 2. QUEBEC, 15 DECEMBRE 1870. No. 5.

RÉDACTEUR : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Sommaire.

Notre publication—Septième entretien sur la famille—La religion ne détruit pas la misère, mais elle la diminue considérablement—Punition terrible d'un parjure—Ordonnances des rois de France contre les blasphémateurs—Chronique—Faits divers—Agriculture—Feuilleton, le pain et le fromage—Conditions.

Notre publication.

Pour engager nos abonnés à payer le prix de leur abonnement et les retardataires à payer celui de l'an dernier, nous croyons qu'il nous suffira de leur apprendre que nous aurons, prochainement, à donner deux cent vingt piastres pour l'impression des trois premiers numéros de la première année, pour celle des numéros de cette année, déjà parus, et pour le postage, et que nous n'avons encore reçu que quatre-vingts piastres, depuis le premier numéro de notre second volume.

Voilà le jour de l'an qui approche, qu'on nous

fasse cet envoi, à cette époque, sous forme d'étrennes, si on l'aime mieux, plutôt que comme dette.

En faisant cette demande, notre intention n'est pas de comprendre ceux qui, pour des raisons que nous approuvons, nous ont demandé quelque temps de délai.

Septième entretien sur la famille.

LE PÈRE, LA MÈRE ET LES ENFANTS.

Maintenant que nous avons fait connaître les rapports qui doivent exister entre les époux, et que nous croyons avoir suffisamment démontré que c'est une nécessité pour eux de se porter mutuellement au bien ; nous allons passer à un autre sujet qui est de la plus haute importance ; nous voulons parler des rapports qui doivent exister entre le père, la mère et leurs enfants.

Epoux chrétiens, nous sollicitons toute votre attention ; car de ces rapports dépendent pour vous et pour eux, le bonheur ou le malheur pour le temps et l'éternité.

Une fois que l'homme et la femme sont unis par les liens indissolubles et sacrés du mariage, c'est un désir légitime pour eux d'avoir de la postérité ; mais en cela, comme en tout le reste, ils ne doivent se proposer que des fins dignes du saint état dans lequel ils sont engagés.

Il est malheureusement des pères et mères qui ne désirent avoir des descendants que pour des motifs tout humains. Ainsi, par exemple, ils souhaiteront d'avoir des enfants, non pour en faire des sujets recommandables par leurs vertus civiques et chrétiennes, des habitants pour le ciel, mais uniquement dans le but de leur léguer leur nom et leur fortune,

ou encore pour avoir des soutiens dans leur vieillesse. Aussi, lorsqu'ils ont ces enfants si ardemment désirés, au lieu de les consacrer à Dieu tout de suite, après leur naissance, de leur donner une éducation chrétienne, à mesure que leur raison et leur intelligence se développent, de s'efforcer d'en faire des hommes solidement vertueux, ils n'aspirent qu'à en faire des sujets distingués et brillants aux yeux du monde, ou des hommes adroits et habiles dans les affaires du temps, ou des bons travailleurs. Ils ne négligent rien pour les initier aux travaux de la terre, aux sciences profanes ; ils prennent les précautions les plus minutieuses et tous les moyens possibles pour que ces enfants puissent réussir dans les affaires de la vie. Enfin rien ne leur coûte, quand il s'agit de donner une éducation toute mondaine.

Les imprudents ! les malheureux ! ils paieront bien cher, plus tard, une pareille conduite, et l'absence de l'éducation religieuse chez ces enfants sera cause qu'ils couvriront d'opprobres et d'ignominie, qu'ils abreuveront de chagrins les plus cuisants les auteurs de leurs jours.

Oui, ces parents sont toujours cruellement punis de leur négligence criminelle, ou plutôt, de leur infidélité sur un point aussi important. De tels enfants ne se distinguent ordinairement que par une dépravation précoce et par des désordres dont ils deviennent les malheureuses victimes ; et au lieu de faire la gloire de leur famille et de devenir son soutien, ils en sont la honte et le déshonneur ; ils la ruinent et la réduisent souvent à la misère.

Nous pourrions citer des milliers de faits, à l'appui de cette importante vérité ; mais nous nous contenterons pour le présent d'en raconter un qui a eu lieu au milieu de nous.

Un homme plus riche des biens de la fortune que

de ceux de l'esprit, et qui mettait toute sa gloire dans ses richesses, eut le malheur d'épouser une femme qui n'avait pas plus de sentiments religieux que lui. Ils eurent quatre enfants de leur union. Ils ne leur parlaient jamais de leurs devoirs religieux. Quand, l'ainé, qui se nommait Théophile, eut atteint l'âge de douze ans, il était déjà un beau jeune homme, grand, bien fait et d'une intelligence assez distinguée. Il faisait l'orgueil de ses parents, qui ne voyaient que ses qualités et qui s'aveuglaient sur ses défauts, qui étaient déjà nombreux et au-dessus de ceux d'un enfant de son âge. Comme l'âge de la première communion était arrivé pour lui, et qu'il ne savait de catéchisme que ce que lui avait enseigné un maître d'école, assez ignorant lui-même, on se décida à le mettre dans un de nos collèges, espérant que là, il pourrait faire plus tôt cet acte important. Il lui fallut de grands soins de la part de ses professeurs et une année d'études religieuses, pour être admis à la table sainte pour la première fois.

Comme il avait un lot d'orgueil remarquable, il fit beaucoup d'efforts pour être admis à la grande action qui, comme il disait, allait tout-à-fait le faire devenir un *homme*. Mais cet acte solennel accompli, il donna un libre cours à tous ses mauvais penchants, et il devint tellement impertinent à l'égard de ses maîtres, et si scandaleux pour ses condisciples, que ses supérieurs se virent forcés de le mettre à la porte de leur maison. Le père et la mère au lieu de réprimander cet enfant sévèrement ne firent que rire de ce qu'ils appelaient des espiègleries du jeune homme, et trouvèrent des paroles très dures à l'adresse des prêtres du collège.

A l'âge de dix-huit ans, ce malheureux jeune homme qui se voyait toujours approuvé par ceux qui

auraient dû être les premiers à le reprendre et à le punir, était déjà un prodige de libertinage ; et pour satisfaire son furieux penchant pour les fêtes et le plaisir, il enlevait furtivement à son père des sommes d'argent assez rondes. Il ne se contentait pas de dérober, il faisait des comptes chez les marchands, à des montants considérables.

Ses trois jeunes frères qui avaient sans cesse sous les yeux un pareil modèle, et qui n'avaient pas reçu d'instructions religieuses plus que lui, se firent gloire de marcher sur ses traces. Comme lui, ils étaient débauchés, ivrognes et voleurs. Le malheureux père et sa misérable épouse se consolait en disant, il faut que la jeunesse se passe, l'âge ramènera tout.

Oui, l'âge ramènera tout, comme la suite va nous le prouver. Quand l'ainé eut atteint l'âge de vingt-deux ans, un soir, après avoir bu outre mesure, il rencontra un jeune homme dont il avait déshonoré la sœur. Ce jeune homme lui reprocha sa conduite indigne, et lui dit qu'il le forcerait à épouser cette sœur. A ces mots, notre jeune débauché saisit un couteau tranchant qu'il portait toujours sur lui, se rua sur son interlocuteur et le lui enfonça dans le cœur.

Après ce meurtre horrible, il se rend à la maison paternelle, outrage gravement son père et sa mère, et va se renfermer dans sa chambre à coucher.

Dix minutes s'étaient à peine écoulées depuis que notre libertin était seul à cuver son vin, lorsque deux huissiers vinrent frapper bruyamment à la porte de cette maison. A ce bruit, le père et la mère s'empressent de demander ce qu'on leur veut, Les hommes de la justice répondent avec assurance ; nous venons réclamer le meurtrier qui est dans cette maison.—Comment, dit le père avec emporte-

ment, vous ne vous contentez pas de troubler notre repos, vous venez encore nous insulter. Comment, un meurtrier, un assassin dans notre maison ! Ah ! allez ailleurs chercher de semblables êtres ! Ma demeure a toujours été honorable, et le sera toujours. Ce sont chez les dévots que vous trouverez ce que vous cherchez ici en vain.

Les huissiers ne se contentèrent pas de tant d'assurance, et insistèrent pour qu'on leur ouvrît les portes, menaçant d'enfoncer, si on leur résistait. Force fut donc à ce père et à cette mère d'indiquer la porte de la chambre où était leur fils.

A la vue de ces deux hommes qui venaient se saisir de lui, notre meurtrier dit d'un air hébété : Que me veut-on ? Qu'ai-je fait pour qu'on vienne se saisir de moi ? Nous venons, dirent les huissiers, saisir en ta personne un misérable assassin, te conduire en face de ta victime, encore toute teinte de son sang ! . . . Et sans plus d'explication, malgré les cris de désespoir du père et de la mère, on saisit le malheureux jeune homme, on l'enchaîne et on le conduit chez un magistrat, qui le fait escorter à la prison de la ville la plus proche.

Trois mois après, un célèbre procès eut lieu ; c'était celui de Théophile. Outre le meurtre dont nous venons de parler, il fut convaincu de plusieurs autres forfaits et condamné à l'échafaud. Un mois et demi plus tard, il était exécuté.

Pendant ce procès, pendant que le père et la mère étaient plongés dans le plus affreux désespoir, leurs trois autres enfants, profitant de ce trouble, enlevèrent tout ce qu'ils purent découvrir d'argent, augmentèrent considérablement les dettes déjà faites chez les marchands, et pour échapper à de graves accusations portées contre eux, ils s'embarquèrent sur un vaisseau anglais pour aller mourir

misérablement, quelques années plus tard, en Angleterre.

Qui pourra peindre l'affreuse situation de ces malheureux parents ! Quel épouvantable désastre est venu fondre tout-à-coup sur eux ! . . . Le déshonneur, la perte de leur quatre enfants, la ruine qui se montre sous l'aspect le plus hideux, quelques semaines plus tard, le mépris de leurs semblables, l'abandon de Dieu qu'ils n'avaient jamais invoqué.

Plus tard, un prêtre plein de charité visita souvent ces malheureux plongés dans la plus extrême misère, parvint à leur faire comprendre qu'ils avaient préparé eux-mêmes les malheurs qui étaient venus fondre sur eux, et les engagea à convertir leurs larmes de désespoir, en larmes de repentir et à baiser la main du Seigneur qui les frappait pour les sauver.

Ah ! combien de pères et de mères ont à se reprocher la perte de leurs enfants, pour n'avoir pas travaillé, avant tout, à en faire de bons chrétiens ! Quel héritage pourra jamais dédommager un enfant de l'héritage du ciel !

(à continuer.)

La religion ne détruit pas la misère, mais elle la diminue considérablement.

Tous les malheureux devraient aimer tendrement la religion et s'attacher à elle comme à leur plus grande bienfaitrice. La misère ne peut être entièrement détruite, parce que parmi les causes qui les produisent, plusieurs ne peuvent être supprimées.

La première de ces causes est l'inégalité des

forces corporelles, de la santé, des talents, de l'intelligence, &c., entre tous les hommes.—Est-il possible de rendre tous les hommes égaux en force, en taille, en esprit ? Non sans doute.

La seconde cause de la misère, encore plus féconde que l'autre, se sont les vices de notre pauvre nature corrompue par le péché, la paresse, la débauche, l'ivrognerie, la prodigalité, l'insouciance, &c. Quand l'homme était dans l'état d'innocence, ces vices ne souillaient point son cœur. C'est le péché qui a tout bouleversé l'ordre que Dieu avait établi. Les souffrances physiques et morales qui en sont les conséquences, nous viennent donc du péché, elles en sont la punition.

Il est aussi impossible de les faire disparaître entièrement qu'il est impossible de détruire le péché originel et de nous rendre impeccables.

Mais ce qui est possible, et ce que la religion fait admirablement, c'est de venir au secours des souffrances humaines, c'est de soulager la misère, de l'adoucir, de la sanctifier, souvent même, de la prévenir.

C'est dans ce but, qu'elle a élevé ces nombreuses institutions de bienfaisance, qui sont consacrées à remédier, une à une, à toutes les souffrances des malheureux. Depuis le berceau, jusqu'au tombeau, rien n'échappe à sa tendre compassion. Hospices pour les mères indigentes, pour les enfants orphelins ; asiles pour les petits enfants qui empêcheraient, par leur présence à la maison, les mères pauvres de gagner leur journée ; écoles gratuites où les enfants du peuple reçoivent les connaissances religieuses et intellectuelles nécessaires pour en faire des hommes honnêtes, de vrais chrétiens, des ouvriers utiles, de bons citoyens ; associations de secours mutuels entre les ouvriers, pour leur rendre plus facile la pratique du bien, et pour subvenir aux nécessités de ceux que

la maladie ou le grand âge rend incapables de gagner leur vie, hospices pour tous les genres de maladie, pour les aliénés, les vieillards ; enfin, associations pour rendre aux défunts trop pauvres, les derniers devoirs, rien n'échappe à la religion. La misère a toute sa sympathie, elle accourt là où elle voit une douleur à soulager.

A la voix de cette fille du ciel, le riche devient l'ami, le frère et souvent même le serviteur du pauvre. Combien de fois en effet, n'avons-nous pas vu, dans les hôpitaux, sous l'habit religieux, des fils, des filles de roi, de princes, de nobles, rendre des services les plus abjects aux plus pauvres, aux plus misérables et même aux plus dégradés des hommes !

Notre sainte religion remédie d'une manière plus puissante encore aux vices de l'âme, qui sont la seconde source de l'indigence. Elle purge peu à peu notre cœur de son orgueil, de ses cupidités, de ses concupiscences, de son égoïsme ; en un mot, de tous ses vices. Elle nous rend sobres, tempérants, laborieux, compatissants ; elle nous porte à nous sacrifier pour les autres ; elle nous montre un frère, dans chaque malheureux, elle met dans notre cœur tous les bons sentiments, &c. En effet, nos malheurs viennent presque toujours de nos passions, et ces passions, la religion les apaise, les contient, les dompte.

Elle donne encore à notre cœur cette joie, cette paix si douce que produit une conscience pure.

Comme compensation de nos privations en ce monde, elle nous montre les plus magnifiques espérances, et appuie ses promesses de preuves incontestables. Si le chrétien souffre patiemment sur la terre, elle lui assure, dans l'autre vie, une éternelle récompense !

La religion vient donc au secours de toutes les misères, et si elle ne les détruit pas entièrement, c'est qu'elles peuvent pas être détruites ici-bas.

La terre est le lieu de l'épreuve, de l'expiation et de la souffrance.—À plus tard, le bonheur parfait, pur de tout mélange.

Pensons que *le chrétien véritable a seul le bonheur possible en ce monde, et le bonheur parfait dans l'autre.*

Gardons-nous de certains hommes qui nous promettent des jouissances que nulle puissance humaine ne peut donner, parcequ'elles sont contraires aux vues de la Divine Providence.

Ce sont des charlatans qui nous abusent et qui se moquent du pauvre peuple.

Ne faisons pas comme le chien de la fable, qui, voyant la proie qu'il portait dans sa gueule représentée dans l'eau d'une rivière qu'il traversait, la quitta pour l'image, et faillit se noyer. La pauvre bête, sauvée du danger, n'eut ni l'ombre ni la réalité.

Ainsi feraient les gens crédules qui écouteraient ces beaux esprits. Ils perdraient le seul bonheur possible en cette vie, celui que leur donne la religion, et ils n'auraient pas plus le bonheur chimérique que les hommes ne peuvent leur donner.

Punition terrible d'un parjure.

Il existe en Angleterre un monument qui éternise le souvenir d'un parjure puni subitement, et d'une manière éclatante. Une femme avait acheté des légumes. Voyant qu'elle ne payait pas, on lui demande la modique somme dont il s'agissait : *Que Dieu me donne la mort, si je n'ai pas payé.* Et aussitôt, elle fut frappée de mort.

Les magis'rats arrivent ; on trouve dans la main de cette malheureuse femme, l'argent qu'elle avait juré avoir donné.

Le gouvernement fit élever un monument dans le lieu même, et ce fut pour la postérité une grande leçon contre le parjure.

Ordonnances des rois de France contre les blasphémateurs.

Saint Louis ordonna qu'on perçat la langue aux blasphémateurs. Un des bourgeois les plus considérables de Paris, ayant blasphémé le nom de Dieu, fut condamné à subir cette peine.

En 1347, Philippe de Valois fit l'ordonnance suivante contre les blasphémateurs. La première fois, le coupable, devait être mis au carcan pendant un mois, et il était libre à chacun de lui jeter des ordures au visage.

La seconde fois, on le mettait encore au carcan, et on lui fendait la lèvre d'en bas, avec un fer chaud.

La troisième fois, on lui coupait entièrement la lèvre déjà percée.

La quatrième fois, on lui coupait la lèvre d'en haut et s'il retombait encore, on lui coupait la langue.

Le 30 juillet 1666, Louis XIV ordonna à peu près les mêmes peines contre les blasphémateurs.

Après des amendes pécuniaires, la brûlure et l'amputation des lèvres, on leur coupait la langue, pour les mettre dans l'impossibilité de retomber dans un crime aussi détestable.

Si ces peines étaient encore en vigueur, beaucoup seraient privés de leurs lèvres et de leurs langues.

CHRONIQUE.

n officier Italien demandait dernièrement à une jeune Romaine : “ Mais, pourquoi ne prenez-vous pas part à nos réjouissances, et avez-vous l'air si triste, lorsque la joie éclate de toute part ? ” — “ Un enfant bien né, répondit cette jeune personne, peut-il se réjouir, lorsque son père est prisonnier ? Réjouissez-vous, si vous l'aimez, mais permettez aux véritables enfants de Pie IX de mêler leurs larmes aux siennes. ”

Tel est le langage que doivent tenir tous les véritables enfants de l'Eglise. Tous doivent gémir, verser des larmes abondantes, à la pensée que le meilleur, que le plus tendre des pères est prisonnier, est exposé aux outrages d'une soldatesque impie et sacrilège.

Dans notre Canada qu'on dit si dévoué au Saint Siège, on devrait supprimer toutes les réjouissances qui ont coutume d'égayer nos longues soirées d'hiver. Que ce serait un spectacle édifiant et digne de l'admiration de l'univers entier, si on voyait toutes nos familles canadiennes, se couvrir d'habits de deuil, s'unir dans la prière et le recueillement, et offrir, pour le soulagement des victimes de la guerre actuelle, les sommes qui se dépensent d'ordinaire, dans ces fêtes.

Aux yeux de tout homme animé d'un véritable esprit de foi, c'est un non sens, c'est même une monstruosité de parler de bals, de danses, de festins, etc., pendant que le père commun de tous les fidèles est chargé de chaînes ! Pensons-y sérieusement, il s'agit pour nous de donner la mesure de notre amour, de notre attachement au chef de l'Eglise !

Que nous servirait d'avoir, dans une adresse admirable que notre regretté Archevêque, à son départ pour le Concile du Vatican, était chargé de présenter à Pie IX, exprimé de si nobles et si beaux sentiments d'attachement à la chaire de St. Pierre, si nous allions nous livrer, à la joie, dans le temps où, pour faire preuve de notre sincérité, nous devrions prendre les livrées de la douleur et de la tristesse.

On nous trouvera peut-être un peu exigeant, mais qu'on se donne la peine d'y réfléchir attentivement, et l'on verra que nous sommes logique. On nous aimons Pie IX et nous nous intéressons, grandement à tout ce qui le regarde, ou nous n'avons que de l'indifférence pour la bonne ou mauvaise fortune qui le suit. Dans le premier cas, pour être conséquents, nous devons pleurer quand il pleure, gémir quand il gémit, nous réjouir quand il est dans la joie ; et ainsi, nous prouvons que nous sommes ses véritables enfants. Dans le second cas, sans autre preuve, nous devons nous considérer comme de mauvais catholiques, des fils dénaturés.

Il en coûtera, sans doute, de faire les sacrifices que nous demandons, mais l'honneur, la gloire d'être comptés parmi les véritables enfants de l'Eglise, et de son divin chef, vaut bien la peine que nous nous imposons de sérieuses privations.

Imitons la conduite du peuple de Rome qui ne se montre que dans les églises, pour prier, et qui se tient enfermé dans ses maisons, pour ne pas entendre les blasphèmes, les vociférations dont les places publiques et les rues retentissent jour et nuit, et qui signe des adresses touchantes à Pie IX, pour protes'ter en termes énergiques et indignés contre les barbares de l'Italie.

Pour exciter nos sympathies, voyons un peu ce

qui se passe dans la ville éternelle. Les scélérats que l'on a retirés des prisons, se réunissent souvent sous les fenêtres du palais du Pape, font les démonstrations les plus hostiles, pour le forcer à renvoyer ses gardes. On menace d'en venir à la violence, si Pie IX refuse de licencier ses gendarmes. On avait même tout préparé, le 20 septembre dernier, pour faire le sac du Vatican, et si ce forfait n'a pu avoir lieu, on le doit à des circonstances purement providentielles.

Quant au gouvernement Italien, il se montre si injuste envers les soldats de l'armée du pape qui ont presque tous refusé de servir l'Italie, qu'il excite les plaintes de tous, même des révolutionnaires. Les journaux qui lui sont dévoués, ne craignent pas de lui dire : " Vous faites preuve d'incapacité et de sottise, en forçant Pie IX à venir lui-même au secours de ses soldats. Ne voyez-vous pas qu'à un jour donné, ces forces se retourneront contre vous."

Maintenant nous allons emprunter au correspondant de Londres de l'*Univers* des détails qui nous intéressent grandement.

" Si la France a mérité son châtement, il n'en est pas de même du vénérable Pie IX, si cruellement éprouvé aujourd'hui. Je lis dans l'*Univers* que le St. Père ne manifeste pas la moindre intention de quitter Rome. Je ne dois cependant pas oublier de mentionner un bruit qui circule dans les cercles catholiques de Londres. On attribue, pour la vingtième fois, peut-être, au Souverain-Pontife l'intention de quitter la capitale qu'on vient de lui ravir, et l'on ajoute, qu'il reçoit à ce sujet, presque chaque jour, des propositions de la Prusse, qui lui offre, en Allemagne, une résidence à son choix.

" Naturellement, une proposition de ce genre est de nature à alarmer tous les catholiques, et il est

question ici de faire signer, dans toute l'Irlande, une pétition ayant pour but d'engager le Saint Père, à donner la préférence à ce pays.

“ On ajoute même que le gouvernement de la Reine, dans la personne de son chef, aurait été sondé sur la manière dont ce projet serait accueilli, en haut lieu. M. Gladstone aurait répondu, m'a-t-on dit, que le gouvernement ayant déjà offert au Saint Père l'Île de Malte, ne reculerait pas devant l'idée de le voir résider en Irlande, où sa présence contribuerait sans doute à pacifier le pays.

“ Quoiqu'il en soit, deux hauts personnages viennent de partir pour Rome, afin d'essayer de connaître les intentions du vénérable Pie IX.

Les jésuites, comme toujours, sont aujourd'hui, à Rome, l'objet de la haine de la révolution. Pour mieux soulever la populace contre eux, on dit qu'il sont la cause si le Pape refuse de se montrer dans certaines circonstances et que sans eux, la réconciliation entre Victor Emmanuel et le Saint Père serait déjà faite. Pour donner suite à ces bruits mensongers, on signe des pétitions au roi de l'Italie pour en obtenir le renvoi des “ *ennemis implacables du progrès de la religion, de la papauté et de l'humanité toute entière.*

On signe aussi d'autres pétitions à Victor Emmanuel demandant qu'il fasse disparaître sans délai tous les ordres religieux qui existent encore dans les provinces romaines, et pour que l'Etat fasse main basse sur toutes les propriétés ecclésiastiques.

Si le gouvernement refuse d'agir, les sectaires menacent de mettre ces diaboliques projets à exécution. C'est même ce qui vient d'être fait à Viterbe, au détriment des frères de la doctrine chrétienne, qui ont dû se réfugier dans les montagnes, pour n'être pas égorgés.

Quant à la guerre nous sommes encore obligé d'attendre pour faire connaître de quel côté baisse la balance ; car les dépêches annoncent tantôt des succès pour la France, tantôt de nouvelles victoires pour la Prusse. Tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui avec certitude, c'est que la famine commence à se faire sérieusement sentir chez les deux peuples belligérants. Dans certaines villes de la France, et dans quelques campagnes, la nourriture devient si rare, qu'on se propose de faire, en grand, la chasse aux rats, pour les livrer à la consommation. Déjà même, il existe à Paris, un marché régulier pour le débit de ces animaux, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Les chiens et les chats se vendent aussi sur un marché spécial. Quant à la chair de chevaux, il y a déjà longtemps que l'on s'en nourrit.

Il y a un retour au bien dans l'armée française. Le prêtre y est mieux reçu, mieux écouté ; les mauvais propos, les blasphèmes sont moins violents, moins nombreux. Voilà qui nous fait encore espérer pour le salut de la France. Il ne lui manque plus que des gouvernants chrétiens. Espérons que Dieu lui en accordera pour un avenir prochain.

FAITS DIVERS.

—Le Révd. M. Chartier, du diocèse de St. Hyacinthe, qui s'occupe activement de colonisation, a parcouru presque tous les États-Unis où il y a des canadiens-français, et il affirme que la plupart d'entre eux désirent revenir au pays.

Prenons les moyens de recevoir ces frères et de leur donner des terres dans nos forêts.

—Le comité, chargé de chercher les moyens d'améliorer la navigation intérieure de la Puissance, est sérieusement à

l'œuvre. Les connaissances et la compétence des hommes choisis par le gouvernement fédéral pour former ce comité, nous font espérer les plus heureux résultats de leurs travaux.

—Le 30 du mois dernier, on a définitivement passé le Code Municipal, au grand contentement de son auteur et de son promoteur.

—Le même jour, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque Blanchet, assistait à la séance de la chambre, assis à côté de l'orateur, son neveu. Arrivé en Canada le 15, de la ville Eternelle, Sa Grandeur, après une visite dans sa paroisse natale, a dû quitter le Canada le lendemain pour se rendre à Orégon City, sa ville archiépiscopale.

—L'activité que déploie l'honorable M. Cauchon, en faveur du chemin de fer du nord, fait espérer aux intéressés un prompt succès.

AGRICULTURE.

CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

(Suite.)

M. le Curé.—Comme la tenue des comptes prenait, chaque soir, au petit Baptiste, une demie-heure et plus, de son temps, son maître lui donna cinq piastres par mois, pour ce surcroît de besogne. Cette somme jointe à ses appointements, comme serviteur sur la ferme, mettait notre jeune homme en moyen de soutenir sa famille, de manière à la mettre hors de toute misère. Il eut même la précaution d'acheter une maîtresse vache laitière, pour

sa mère, et un magnifique bœuf de travail, pour la culture de la terre.

Le jour où il arriva dans sa famille, conduisant ces deux belles bêtes, fut un jour de véritable réjouissance pour tous. Un an et plus s'était écoulé depuis qu'il avait fait ses adieux à la maison paternelle, et il ne l'avait pas revue depuis. Puis, à part la joie de se revoir, il fallait voir l'étonnement et la surprise que causait la vue des deux beaux animaux dont il faisait don à son père et sa mère. Le petit Baptiste profita de son court séjour, au milieu de sa famille, pour lui donner d'excellents conseils sur le soin et la propreté de l'étable, sur la nécessité de faire plus de foin que d'habitude, d'augmenter la quantité du fumier, par des composts. Comme il avait remarqué sur le bord d'un ruisseau qui traversait le haut de la terre de son père, de la marne calcaire, en bonne quantité, il conseilla d'en faire une bonne provision, d'en mettre sous les animaux, comme litière, et d'en répandre au printemps sur la partie du champ qu'on pourrait engraisser. Il dit à ses deux petits frères les plus âgés : Je vous charge d'étriller les vaches et le bœuf tous les jours, d'enlever le fumier, chaque matin, de changer leur eau, de laver leur auge, avec soin, tous les deux jours.

Enfin, il fit si bien, qu'après deux jours passés au sein de sa famille, il lui avait fait un petit cours d'agriculture, qui lui fut d'un grand avantage, et en s'en retournant, il pouvait se vanter d'avoir fait chez son père des améliorations nombreuses et d'une grande utilité.

Pierre et Joseph furent fidèles à suivre, de point en point, les conseils de leur aîné, et ils passaient à l'étable tout le temps que leur laissaient l'école et les heures consacrées à l'étude. Aussi, tous les

voisins qui venaient visiter la vache et le bœuf emmenés par le petit Baptiste, admiraient l'ordre et la grande propreté qui régnaient partout, et s'éloignaient en disant : Le séjour du petit Baptiste a produit un grand changement chez le père Benoit ! Il a là un enfant de bénédiction, et ses deux petits frères promettent aussi de faire des hommes ?

Pendant que dans la famille du petit Baptiste, et chez les voisins, on bénissait son nom, chez son maître se passait une scène qui était de nature à lui faire oublier toute la joie qu'il avait éprouvée dans sa promenade.

Les autres serviteurs de M. P., jaloux de la préférence et de l'attention que leur maître et sa jeune demoiselle accordaient à leur jeune compagnon, avaient formé l'infernal projet de le perdre, dans leur opinion, et voici comment ils s'y prirent pour arriver à leur but.

Le jour où petit Baptiste était parti pour aller voir ses parents, M. P. s'aperçut qu'une somme de £100 lui avait été enlevée. Aussitôt ses soupçons tombèrent sur ses serviteurs, le petit Baptiste excepté. Pour arriver à la découverte du coupable, M. P. et sa jeune fille firent une enquête en forme. On fit venir les serviteurs l'un après l'autre, on leur posa une série de questions auxquelles on les forçait de répondre. Tous avaient préparé leur défense, par avance, et répondirent de manière à convaincre leur maître que le coupable ne pouvait être autre que le petit Baptiste.

L'un dit : J'ai vu ce jeune homme, à son départ, ses poches pleines d'argent.

Un autre ajouta : Je l'ai vu rôder, le soir qui a précédé son départ, auprès de votre armoire, ayant l'air inquiet.

Un troisième affirma lui avoir vu enlever une

forte somme d'argent, sans pouvoir spécifier le montant.

Tous jurèrent être innocents et trop dévoués aux intérêts de leur maître, pour se rendre coupables d'une semblable faute.

Pour mieux préjuger l'esprit de M. P., on prêta au petit Baptiste les propos les plus compromettants. Entr'autres choses, on lui faisait dire que son maître était un avaré, un gueux, à qui il saurait bien faire payer tout son travail et ses écrits.

Après cette enquête, M. P. le front sombre et ne pouvant cacher la colère que lui causait la déception dont il avait été la dupe, demeura seul avec sa jeune fille à qui il dit : Vois cet hypoerite, comme il a su surprendre ta bonne foi ! Toi qui, il y a à peine quelques jours, me disais de si belles choses de notre petit protégé ! Toi qui le mettais bien au dessus de tous mes autres serviteurs, qui se sont toujours montrés si fidèles ! Cet homme de ta confiance n'est rien moins qu'un voleur ! . . . un ingrat . . . un détracteur . . .

— Mon père, dit la jeune fille avec modestie, je ne crois rien de tout ce que l'on dit du petit Baptiste. Je suis trop jeune, et n'ai pas assez d'expérience pour découvrir la vérité de suite, mais, de grâce, ayez patience, et vous viendrez à découvrir le vrai coupable.

Ces paroles si pleines de sagesse ne purent calmer l'irritation du père, et le lendemain lorsque petit Baptiste arriva chez lui, il le traita avec la dernière sévérité. " Comme son serviteur lui présentait la main, il se détourna avec mépris, et lui dit d'un ton à le faire entrer sous terre : Comment, misérable hypoerite, tu joins l'insulte à la mauvaise foi. Tu oses présenter la main à un maître que tu travailles à ruiner et que tu méprises. . . . "

“ Ah ! je sais tout, infidèle serviteur. En attendant que la justice ait son cours et que tu me restitues jusqu’au dernier sou, tout ce que tu m’as dérobé, fais ton paquet et fais loin d’ici....”

En attendant un pareil langage, petit Baptiste ouvrait de grands yeux, et ne comprenait rien du tout à un tel emportement. Il hasarda une question avec timidité ; mais son maître lui imposa silence, en lui montrant la porte.

Ce pauvre jeune homme ayant aperçu, pendant cette scène, sa jeune maîtresse qui pleurait dans une chambre voisine, s’avança vers elle, et la supplia respectueusement de lui révéler le mystère qui avait mis son maître dans un tel état de colère.

— La jeune fille lui dit d’une voix profondément émue : “ Mon brave jeune homme, vous êtes accusé d’un vol considérable et de propos très injurieux à mon père. Cent louis sont disparus de cette maison, et on affirme que c’est vous qui êtes le coupable. Quant à moi, je croirai à votre innocence, tant que vous ne m’aurez pas convaincu du contraire. Votre conduite m’est un sûr garant de votre fidélité, mais vos accusateurs affirment avec tant d’assurance que je n’ai pu dissuader mon père.”

Merci, mille fois merci, Mademoiselle, pour votre complaisance et la bonne opinion que vous avez de moi. Je n’essaierai pas de me disculper à vos yeux, quoique vous soyez persuadée de mon innocence. Qu’il me suffise de vous dire que j’aurais mille fois préféré la mort que de commettre le crime dont on m’accuse.... Maintenant, mademoiselle, que me conseillez-vous ? Que dois-je faire, dans une circonstance aussi critique ? — “ Mettez tout entre les mains de la Providence, elle saura vous venger, et faire découvrir les vrais coupables. Retournez de suite chez votre père, et soyez per-

suadé que vous jouissez de ma plus haute considération.”

Le petit Baptiste ramassa de suite ses effets, dit adieu à sa jeune maîtresse, et sortit de cette maison qu'il aimait tant, le cœur gros comme une montagne....

Les habitants.—Pauvre petit Baptiste ! quelle épreuve pour son cœur généreux !

Monsieur le Curé.—Dieu éprouvé souvent les justes, pour les rendre encore plus justes.

A continuer.

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

PAIN ET FROMAGE.

III

AGNÈS ET L'AGRAFE.

(Suite.)

—C'est à quoi je n'ai pas songé ; mais je ne désire pas devenir une princesse. J'attendrai que Liofred soit nommé capitaine. Le traitement est plus considérable, et avec la petite dot que me constituera mon père ; nous aurons du superflu. N'avez-vous pas remarqué avec quelle attention il donne le bras à sa vieille mère ? On dirait qu'il porte un bouquet de fleurs. J'ai pris des informations ; et l'on m'a dit qu'il garde sa mère comme une perle précieuse et qu'il a pour elle tous les soins d'un serviteur dévoué. Je lui ai entendu dire un jour à lui-même : Je n'envie pas le luxe et l'opulence, mais une âme pieuse et un cœur aimant. Et puis je l'ai vu assister au sermon derrière les piliers de la nef. Quand il entre dans l'Eglise, il trace de grands signes de croix d'une épaule à l'autre ; le prêtre à l'autel ne les fait pas plus corrects. Aux fêtes de la Sainte Vierge, je sais qu'il communie dans la petite chapelle du monastère qui est là-haut sur la montagne. Où trouverons-nous donc un gentilhomme plus accompli ?

Les lèvres d'Agnès tremblaient en achevant ces mots ; ses yeux se gonflèrent et deux larmes coulèrent sur ses joues.

La mère était une femme prudente et chrétienne ; elle fut attendrie elle-même en voyant que sa fille n'avait été gagnée que par les qualités du cœur et par la vertu. En songeant aux nobles manières, aux mœurs douces de ce jeune officier, dénué des faveurs de la fortune, il est vrai, mais homme de bien et aussi d'avenir, elle pensa qu'elle ne trouverait peut-être jamais un meilleur gendre.

— Ne pleure pas, mon Agnès, répondit-elle ; tu n'auras jamais de chagrin de mon côté, et j'espère bien que ton père ne mettra, du sien, aucun obstacle à ton bonheur. Quand l'heure sera venue, je me charge de lui parler. En attendant, sois prudente, discrète et pieuse, comme tu l'as toujours été.

Dès le soir même, le général était informé de tout. Il commença par résister. Malgré la modicité de sa fortune, son Agnès lui paraissait à la hauteur des plus beaux partis.—Mais, c'est une fille accomplie, s'écriait le vieux soldat ! Qu'est-ce qui a manqué à son éducation ? Elle est bonne et belle comme un ange ; elle est fille d'un général....., avec cela on peut prétendre à tout.

Cependant Liofred possédait je ne sais quel charme qui avait séduit son chef ; c'est pourquoi la résistance de ce dernier ne fut pas longue. Il répondit bientôt à sa femme : Allons ! c'est entendu ; Agnès te prendra pour modèle et Liofred marchera sur mes traces. Il est jeune, il a de l'avenir. Quant à sa nomination de capitaine, je sais qu'elle est sur le bureau du ministre ; elle ne tardera pas à venir, et, au besoin, je saurai donner un coup d'épaule.

IV

QUATRE TEMPÊTES DANS UNE HEURE.

La chose en était là, le jour de la grande revue au Champ-de-Mars. Si, au dîner, le général avait voulu que Liofred prit place à ses côtés, c'était pour entamer le chapitre si intéressant pour tous deux : chose toujours plus facile au milieu de la gaieté expansive d'un festin. Déjà, dans sa pensée, Liofred était son gendre. Cependant il avait recommandé à Agnès de ne pas trahir le secret. Celle-ci avait obéi de son mieux. Mais que devint la pauvre fille, à la vue de tous les officiers retournant leurs poches et de Liofred rougissant et pâlisant tour à tour ? Au milieu d'un silence de mort, elle fût prise d'un tel battement de cœur, qu'elle fut sur le point de s'évanouir. Dieu aidant, elle se roidit néanmoins et trouva dans son âme

assez de courage pour se soutenir jusqu'au moment où les invités se séparèrent.

Elle courut alors dans sa chambre et donna un libre cours à ses larmes et à ses sanglots; ses mains se tordaient de désespoir; elle tremblait de tous ses membres et sentait ses genoux fléchir. Épuisée, abattue, elle se laissa tomber dans un fauteuil, le cœur brisé par une douleur sans bornes. Une madone de la Consolation, en porcelaine dorée, était là sur une console, sous les yeux de la jeune fille. C'était une récompense qu'elle avait obtenue au Sacré-Cœur. Le souvenir de ses bonnes maîtresses et sa piété lui faisaient regarder cette image comme un objet d'un prix inestimable. C'est aux pieds de cette petite Vierge que, chaque année, au retour du printemps, elle déposait les premières violettes, les premiers anémones, les premières roses, les premières jonquilles. C'est à ses pieds que, matin et soir, elle faisait sa prière, se consolait des petits chagrins qui ne manquent pas même au début de la vie.

Dans l'abîme de douleur où l'événement de la journée l'avait plongée, Agnès, hors d'elle-même, promenait autour d'elle un regard désolé, quand la sainte image s'offrit à ses yeux.

(à continuer.)

CONDITIONS :

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressées au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

☞ Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité, nous rendra les mêmes services.